

REVUE CELTIQUE

FONDÉE
PAR
H. GAIDOZ
1870-1885

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE
Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France

AVEC LE CONCOURS DE

J. LOTH
Doyen de la Faculté des
lettres de Rennes

E. ERNAULT
Professeur à la Faculté des
lettres de Poitiers

ET DE PLUSIEURS SAVANTS DES ILES BRITANNIQUES ET DU CONTINENT

G. DOTTIN

Maître de Conférences à la Faculté des Lettres de Dijon
Secrétaire de la rédaction

Tome XII



PARIS

ÉMILE BOUILLON, LIBRAIRE-ÉDITEUR

67, RUE RICHELIEU, 67

—
1891

RP 591
R 29

usuel



XX.

La librairie Bouillon vient de faire paraître le second volume du nouveau recueil de chansons populaires de la Basse-Bretagne (*Soniou Breiz-Isel*), que nous devons à l'infatigable et consciencieuse activité de M. Luzel et au zèle de son collaborateur, M. Le Braz. Nous avons annoncé le tome I de cette intéressante collection dans notre dernière chronique, p. 173 : ce premier volume contenait deux catégories de pièces, c'est-à-dire les chansons que les auteurs ont appelées, les unes enfantines, les autres sentimentales. Le second volume renferme cinq autres catégories : les chansons de mariage, les chansons humoristiques et satiriques, les chansons de métiers, les chansons de soldats et de matelots, les noëls et autres chansons religieuses. Les auteurs donnent, outre le texte et la traduction des chansons, le nom des personnes qui les leur ont récitées et le nom des lieux où cette communication leur a été faite, mais ils ne fournissent aucune autre indication sur l'origine et l'histoire de ces chansons. C'est un sujet d'étude que bien des lecteurs désireront sans doute leur voir entreprendre : une première question est celle de savoir si, parmi ces chansons, un certain nombre n'est pas imité du français, en voici une par exemple qui est dans ce cas : je cite la traduction du texte breton, *Soniou Breiz-Isel*, tome I, p. 41.

J'avais une biquette, une gentille biquette,
Qui allait tous les jours brouter le froment du Normand.

Arrivèrent un jour le Normand
Et deux ou trois sergents,

Et ils conduisirent ma biquette en prison à Guingamp.
Ma biquette était fine, elle fit un pet au juge ;

Elle fit un pet au juge,
Et un autre au lieutenant.

Ma chèvre retroussa sa queue et s'assit sur le banc
Et planta ses cornes dans le cul du président ;

Il lui en coûta pour deux liards de clous
Et un sou de cuir pour rapiécer son derrière.

Voici le texte de la chanson française ; j'en trouve le refrain dans mes souvenirs d'enfance lorraine ; et la mère d'un de mes vieux amis m'a fourni le texte complet ; elle l'a entendu chanter par son père, à Villers-Cotterets (Aisne), il y a quelques quatre-vingts ans ; sa cuisinière, née dans le département d'Ille-et-Vilaine, se rappelle avoir entendu cette chanson française dans les rues de Rennes à une date beaucoup plus récente :

Il était une bique âgée de quatorze ans ;
Elle s'en fut aux choux, aux choux de Jean Bertrand ;
Elle a de l'entendement
Ma bique,
Elle a de l'entendement.

Elle s'en fut aux choux, aux choux de Jean Bertrand;
Jean Bertrand qu'est avare n'en fut pas trop content.

Elle a de l'entendement, etc.

Jean Bertrand qu'est avare, n'en fut pas trop content;
Il la fit assigner par quatre ou cinq sergents.

Elle a de l'entendement, etc.

Il la fit assigner par quatre ou cinq sergents;
La bique qu'était fine parut au jugement.

Elle a de l'entendement, etc.

La bique qu'était fine parut au jugement;
En entrant dans la salle, salua tous les gens.

Elle a de l'entendement, etc.

En entrant dans la salle, salua tous les gens;
Elle troussa sa queue et s'assit sur un banc.

Elle a de l'entendement, etc.

Elle troussa sa queue et s'assit sur un banc;
Ell' fit un pet au juge et deux au président.

Elle a de l'entendement, etc.

Elle fit un pet au juge et deux au président,
Puis un panier de crottes pour payer les sergents.

Elle a de l'entendement, etc.

Puis un panier de crottes pour payer les sergents,
Et tous ceux qui m'écoutent mettront leur nez dedans.

Elle a de l'entendement

Ma bique,

Elle a de l'entendement.

La chanson française remonte au siècle dernier, le mot sergent au lieu d'huissier au troisième couplet suffirait pour l'attester, et la chanson bretonne au quatrième couplet confirme cette date en donnant le nom de lieutenant au président du tribunal. Sur ce point, la chanson bretonne nous conserve une leçon préférable à celle du texte français, dans le septième couplet duquel le mot *président* doit être remplacé par le terme plus archaïque, *lieutenant*; mais les trois derniers vers de la chanson bretonne sont une œuvre bretonne originale :

Ma chèvre planta ses cornes dans le cul du président;

Il lui en coûta pour deux liards de clous

Et un sou de cuir pour rapiécer son derrière.

L'idée n'est pas française et aucun chansonnier français n'en contestera la propriété au breton anonyme qui l'a trouvée.

XXI.

M. John Rhys a continué dans la *Scottish Review* d'octobre et de janvier